

# CHEFFERIE TRADITIONNELLE ET RESOLUTION DES CRISES AU BURKINA FASO : DE 1991 A 2022

**Alain DABONE**

INSS/CNRST, Burkina Faso  
alaindabone01@gmail.com

## Résumé

*Le 11 juin 1991, l'adoption de la constitution de la quatrième République consacre le retour à une vie constitutionnelle au Burkina Faso après une décennie de régime militaire. Dès lors, un nouvel ordre politique s'installe avec son architecture institutionnelle. Mais les institutions républicaines mises en place se montrent incapables de résoudre les multiples crises du pays dans un cadre formel. Les acteurs investis de l'autorité de l'Etat font donc appel à d'autres strates de pouvoirs et de légitimités pour apaiser les remous sociaux. C'est le cas de la chefferie traditionnelle. Le présent article se fixe pour objectif de montrer l'implication de cette institution dans la résolution des tensions socio-politiques depuis l'ouverture démocratique jusqu'à l'avènement du Capitaine Ibrahim Traoré. En se basant sur les sources écrites et l'observation directe, l'étude va, d'une part, révéler la place de la chefferie traditionnelle chez les peuples du Burkina Faso depuis l'époque précoloniale et d'autre part, rendre compte de ses modes d'intervention dans les crises socio-politiques. Dans un Burkina Faso en proie à un choc culturel, une meilleure connaissance du rôle des chefs traditionnels participera à améliorer la gouvernance politique notamment au niveau local.*

**Mots-clés :** chefferie traditionnelle, crises, gouvernance.

## Abstract

*On June 11, 1991, the adoption of the constitution of the Fourth Republic marked the return to constitutional life in Burkina Faso after a decade of military rule. From then on, a new political order was established with its own institutional architecture. But the republican institutions that were put in place proved incapable of resolving the country's many crises within a formal framework. The actors invested with state authority therefore called on other strata of power and legitimacy to calm the social upheavals. This is the case of traditional chieftaincy. This article aims to show the involvement of this institution in the resolution of socio-political tensions from the democratic opening until the advent of Captain Ibrahim Traoré. Based on written sources and direct observation, the study will, on the one hand, reveal the place of traditional chieftaincy among the peoples of Burkina Faso since pre-colonial times and, on the other hand, give an account of its modes of intervention in socio-political crises. In a Burkina Faso in the grip of a cultural clash, a better understanding of the role of traditional chiefs will help improve political governance, particularly at the local level.*

**Keywords:** traditional chieftaincy, crises, governance.

## Introduction

Après une décennie de régime militaire, le Burkina Faso a renoué avec une vie constitutionnelle normale. L'adoption par référendum, le 11 juin 1991, de la constitution de la IV<sup>ème</sup> République constitue l'acte fondateur de ce renouveau démocratique. Les institutions républicaines générées par le nouvel ordre politique servent désormais de cadre formel pour la résolution des problèmes entravant la construction de l'Etat. Depuis l'assassinat du journaliste, Norbert Zongo, le 13 décembre 1998, le pays traverse l'une des périodes les plus critiques de son histoire. En effet, tous les aspects de la vie en communauté sont touchés avec en prime des remous sociopolitiques. Sur fond de crise de confiance entre les gouvernants et les gouvernés, la contestation de l'autorité se développe avec la multiplication des actes de violences. De même, le contrôle des ressources naturelles (terres, retenues d'eau, sites d'orpillage) est de nos jours source de tension avec des explosions de violence entre les communautés (conflits fonciers, conflits entre migrants et autochtones, destruction de l'écosystème). Ces tensions connaissent une exacerbation au point de mettre à mal la cohésion sociale voire l'unité nationale. Ce bref aperçu montre à souhait l'ampleur des crises que traverse le pays et par voie de conséquence leur complexité.

Si certaines crises trouvent des réponses à travers les institutions de l'état, force est de constater que d'autres se règlent en dehors du cadre formel des institutions républicaines. Jean-Pierre Olivier de Sardan (2009 :15) parle de « coexistence des strates de pouvoirs et de légitimités ». En clair, la chefferie traditionnelle est sollicitée pour apaiser des tensions sociales. Quel est alors le rôle des chefs traditionnels dans la prévention et la gestion des conflits sociaux et politiques ? Telle est l'interrogation principale que nous soulevons et pour laquelle cette contribution entend apporter un éclairage.

Partant de l'approche historique consistant à mettre à contribution les sources écrites, l'observation directe et la participation à des séminaires sur la problématique, nous allons dans un premier temps analyser l'évolution des fonctions de la chefferie traditionnelle depuis l'époque précoloniale jusqu'à nos jours et dans un second, montrer l'apport des chefs traditionnels dans la résolution des crises voire le maintien de la cohésion sociale au Burkina Faso.

Pour mieux nous faire comprendre, il est important de clarifier les concepts de « chefs traditionnels » et de « crise ». La notion de

« chefferie », inventée par les pouvoirs coloniaux, renvoie aux « formes d'organisation politique qu'ils ont trouvées sur place » indique Tidjani Mahamam ALOU (2009 :39). Le même auteur fait cas de la circulaire de William Ponty datant de 1909 relative à la politique indigène. Dans cette circulaire, il est question de « commandement indigène ». Dès 1917, la notion de « chef indigène » est utilisée par la circulaire Van Vollenhoven. Dans ce texte, la chefferie désigne « la charge ou la fonction du chef ». Par le concept de « chefs traditionnels », nous faisons appel aux dépositaires de cette charge notamment la charge de sauvegarder les valeurs ancestrales et historiques. Quant à la crise, elle renvoie une situation de tension pouvant déboucher sur des affrontements violents voire meurtriers.

## **1. L'évolution de la chefferie traditionnelle du Burkina Faso depuis l'époque précoloniale**

Il s'agit ici de faire ressortir les fonctions régaliennes que les chefs traditionnels sont appelés à exercer au sein de leurs communautés à travers le temps. Cette évolution a été rythmée par les périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale.

### ***1.1. La chefferie traditionnelle durant la période précoloniale***

A l'époque précoloniale, le Burkina Faso n'existait pas en tant qu'entité à part entière. Mais les peuples qui forment le territoire y occupaient déjà. L'espace était organisé en royautes et en chefferies. Les groupes ethnoculturels du Burkina Faso étaient structurés en « sociétés avec Etat » et en « Sociétés sans Etat ». à la tête des communautés, il y avait les chefs traditionnels. En tant qu'acteurs politiques de premier plan, les leaders traditionnels assuraient essentiellement des fonctions juridiques, sociales et politiques au sein des communautés (Gomgnimbou, 2004 :289).

Soucieux de la concorde entre les membres de sa communauté, le chef s'employait à mettre en accord les parties en conflit. En dehors de son intervention spéciale dans des situations de crise, il revenait au chef de prononcer des jugements. Pour ce faire, il convoquait toujours le tribunal à la demande du plaignant. Ce dernier comme l'accusé étaient tenus de verser une sorte de frais de justice (généralement en nature ou espèces). Ces frais étaient fixés en fonction de la gravité des cas et de la richesse des parties en conflits. Ils étaient non remboursables quel que soit l'issue du jugement. Tout cela visait à limiter les plaintes des

justiciables. En dépit des dispositions visant à mettre le chef au service de la collectivité, les abus n'ont pas manqué. En effet, des chefs ont profité de cette position pour s'accaparer des biens.

Sur le plan social, le chef était informé de tout en tant que dirigeant ou père de la nation par toute la population de tout événement spécifique de grande importance et de dangers de toutes sortes. Il lui appartenait de faire connaître le souhait d'un étranger de s'installer quelque part et de donner pour ce faire son accord indépendamment du chef de terre. On devait annoncer en priorité au chef la découverte du corps d'un inconnu car en tant que chef suprême, il lui revient de décider si la dépouille doit être enterrée sur son territoire ou non. En cas de mort violente ou encore de décès imputés à des actes de sorcellerie, le chef initiait une ordalie au cours de laquelle le cadavre était porté sur les épaules et chargé de désigner la personne coupable (Gomgnimbou, 2004 :296). Mieux, suite à un rêve mystérieux ou lorsque des événements particuliers (catastrophes naturelles, drame, accident, etc.) se produisent, il consultait le devin. Par ailleurs, il avait la lourde charge de garantir le bien-être de ses sujets. C'est pourquoi, les sècheresses, les mauvaises récoltes, les épidémies, la stérilité des femmes et même du bétail, les dégâts provoqués par les animaux sauvages et toutes autres calamités lui étaient imputables. Pour ce faire, il était tenu d'offrir des sacrifices aux autels destinés au culte des ancêtres et autres divinités afin de préserver, au mieux la bonne santé de la population, d'obtenir des pluies abondantes, d'avoir de bonnes récoltes, d'accroître sa population et d'éloigner d'elle tous les maux.

Sur le plan politique, le chef avait le souci de maintenir ou de rétablir la paix entre les différents lignages, les villages. Même dans sa propre famille, le chef travaille à calmer les mésententes et les intrigues contre sa personne. Il trouvait toujours des personnes qui lui servaient d'espions. Il veillait au bon fonctionnement des chefferies secondaires généralement soumises à une chefferie principale. Pour assurer ses fonctions, le chef devait se conduire de sorte à éviter de souiller physiquement et spirituellement sa personne qui est sacrée. Le chef doit consacrer sa vie entière au service de son peuple.

En marge de ces diverses charges, le chef avait droit à un certain nombre de privilèges.

En tant que responsable de la juridiction suprême, les droits de justice lui revenaient. Conformément à la coutume, il a droit à des parties spécifiques d'un animal sacrifié. Il bénéficiait des redevances coutumières, une sorte d'impôt coutumier. Il avait droit de vie et de mort

sur ces derniers (Daboné,2016 :90). A ce titre, il pouvait punir physiquement les traîtres, les déserteurs et ceux jugés coupables de haute trahison en temps de guerre.

Toutes ces attributions du chef vont connaître une réorientation durant l'époque coloniale.

### ***1.2. La chefferie traditionnelle sous la colonisation***

Après la conquête militaire de leurs territoires, les chefs traditionnels et coutumiers apprennent à leurs dépens que les traités de protectorat qu'ils ont signés consacraient la fin de leur pouvoir et le début de leur vassalisation (Ouédraogo, 1999 :234). Dans le cadre de l'exploitation coloniale, les chefs ont été mis à contribution. Ainsi, des chefs ont été utilisés pour venir à bout des velléités de résistance et d'insoumission manifestées par certaines communautés sans élan hégémonique.

Pour servir la nouvelle cause, le colonisateur n'a pas hésité à démettre et à exécuter au besoin tous les chefs qui refusaient de s'inscrire dans la nouvelle dynamique. Pour la France, il fallait affirmer sa puissance et son autorité par des actions fortes. Des règles coutumières sont allégrement foulées aux pieds. Du coup, les chefferies supérieures voient leur prestige et leur pouvoir s'effriter. Selon le bon vouloir du pouvoir colonial, des chefferies anciennes disparaissent et de nouvelles apparaissent. Cette attitude se comprenait aisément, ce d'autant plus que « la conquête française a souvent été rendu facile par l'action des chefferies » (Ouédraogo, 1999 :234). Dès lors, une nouvelle ère s'ouvre avec « des chefs inauthentiques qui ne doivent leur bonnet qu'à la seule présence française » (Ouédraogo, 1999 :234).

Devenus des auxiliaires de l'administration coloniale, les chefs traditionnels sont mobilisés pour « la mise en œuvre de la politique coloniale » pour emprunter l'expression de A. Ouédraogo (1999 ;235). La collecte de l'impôt, le recrutement de la main d'œuvre et de soldats constituent désormais les nouvelles missions de ces chefs. Pour la bonne exécution de ces missions, un système de notation a été institué avec des soldes en fonction de l'importance de la chefferie. Dès lors, des chefs vont faire preuve de zèle dans leurs taches de collecteurs d'impôts, de recruteurs de main d'œuvre et de soldats. Les exactions qui découlent de ces comportements entraîneront des fuites des populations en Gold Coast. Ce changement du rôle des chefs traditionnels fait dire à Albert OUEDRAOGO (1999 :235) que : « *La chefferie n'est plus une instance de conception, mais un simple organe d'exécution* ». Une telle situation a fait perdre

aux grandes chefferies leur prestige et leur pouvoir. Des ministres des grands chefs (Wogodogo, Tenkodogo, Boussouma et Yatenga) et des princes ont reçu le commandement des provinces. En fait, la volonté de l'administration coloniale était de mettre en place une organisation administrative de type pyramidale allant du village à l'Etat sous l'autorité du commandant de cercle, nous apprend Tidjani Mahamam ALOU (2009 :39). Dès lors, la chefferie traditionnelle est devenue un maillon stratégique dans le dispositif politico-administratif mis en place par le colonisateur pour exploiter les ressources.

En dépit de cette collaboration avec le pouvoir colonial, la chefferie traditionnelle n'a pas manqué de prendre langue avec les nouvelles élites politiques non seulement pour réclamer la reconstitution de la colonie de la Haute-Volta supprimée mais aussi lutter pour l'indépendance.

### ***1.3. La chefferie traditionnelle depuis 1960***

A l'instar de la période coloniale, la chefferie traditionnelle a connu des fortunes diverses au gré des régimes politiques qui se sont succédé à la tête de l'Etat après l'accession à l'indépendance. Si certains régimes ont mené des offensives contre la chefferie traditionnelle au point de souhaiter leur suppression pure et simple, d'autres ont eu une attitude timorée voire collaboratrice.

Sous la première République avec le président Maurice Yaméogo, la chefferie traditionnelle taxée de perpétuer l'« encadrement traditionnel » des populations est déclarée « dépassé ». En tirant leçon de l'échec du coup d'Etat de Naaba Kougri, le 17 octobre 1958, le régime affirma davantage le caractère républicain de l'Etat. Dès 1962, plus précisément le 8 juin, un décret interdisant toute succession à une chefferie de canton ou supérieure vacante est pris. Le même décret interdit tout signe distinctif d'appartenance à la noblesse ou à une caste servile. De plus, le remplacement des chefs de villages est soumis au suffrage universel. En janvier 1965, un nouveau décret vient supprimer la rémunération officielle des chefs (Beucher, 2017 :254-255). La chefferie traditionnelle est réduite à sa plus simple expression avec ces nombreuses restrictions. En tout cas, c'est le constat que Frédéric Guirma (1991 :136) fait en évoquant le cas du Moog-naaba Kougri en ces termes : *« Le Moogo naaba a perdu son influence. Il lui est interdit de faire flotter le drapeau national sur son palais et sur sa voiture. Maurice a fait supprimer les sogonés (serviteurs) et interdit le port des bracelets de cuivre et de laiton. Les chefferies*

*de canton ont également été abolies. Les chefs de canton devenus chefs de village, sont élus par la population du village concerné ».*

Il faut souligner que par les mesures mettant fin aux subsides des chefs traditionnels ainsi que leur renouvellement, les actes de Maurice Yaméogo traduisaient sa peur de voir se développer une puissante opposition politique au sein de la puissante chefferie traditionnelle moaaga. Le Moogo naaba Kougri n'avait-il pas tenté de renverser son pouvoir ? Maurice Yaméogo entendait par ces mesures scélérates empêcher l'éclosion d'un contre-pouvoir fort qui le renverserait. Ce qu'il n'a pas pu éviter.

Suite au soulèvement populaire du 3 janvier 1966, Maurice Yaméogo est renversé puis remplacé par le Général Aboubacar Sangoulé Lamizana qui a règne de 1966 jusqu'en 1980. Ce dernier a maintenu le principe de l'élection des chefs de village. Les pouvoirs publics ont le droit de révoquer les chefs. Toutefois, une place de choix est accordée à la chefferie traditionnelle dans le protocole officiel, les chefs traditionnels sont gratifiés de décorations et la rémunération des chefs est réinstaurée à condition bien sûr que ces derniers collaborent avec le régime (Beucher, 2017 :262). Le président Lamizana dont le régime a été entrecoupé de plusieurs régimes d'exception ne parvient pas à trancher la place des chefs dans la sphère politique et le tissu administratif du pays.

Sous la révolution conduite par le Capitaine Thomas Sankara, la chefferie traditionnelle a connu ses moments les plus sombres. Dans sa volonté de combattre la féodalité et des forces jugées rétrogrades et antirévolutionnaires, le conseil national de la révolution a pris dès le 30 décembre 1983 un décret abrogeant « *les textes organisant les modes de désignation des chefs de village, ceux fixant les limites de compétences territoriales entre autorités coutumières et autorités administratives ainsi que tous les textes relatifs aux rémunérations, gratifications et autres traitements des chefs traditionnels en Haute-Volta* » Beucher (2017, p.285). Les gardiens de la révolution notamment les comités de défense de la révolution ne manquent pas de vilipender les chefs traditionnels à travers des slogans.

Avec l'avènement du front populaire et plus tard le régime de la quatrième république, il y a une sorte de dégel dans les relations entre le pouvoir central moderne et le pouvoir traditionnel. Dans les faits, la chefferie traditionnelle est réhabilitée. Dès l'ouverture démocratique, les chefs traditionnels se mettent en ordre de bataille avec les politiciens comme leurs ancêtres l'ont fait avec les administrateurs coloniaux (Ouédraogo, 1999 :245). Pour la mobilisation de l'électorat, de nombreux chefs servent de piédestal. En effet, des chefs ont été mis à contribution

pour la mobilisation de l'électorat pendant les échéances électorales. Cet état de fait rend la chefferie traditionnelle attrayante au point qu'une course effrénée est engagée pour sa conquête. De par le passé, de potentiels successeurs arguaient leurs statuts de fonctionnaires pour ne pas occuper le trône vacant. De nos jours, la conquête du pouvoir traditionnel donne lieu à une véritable compétition mettant en scène plusieurs concurrents.

Après avoir analysé l'évolution du rôle dévolu à la chefferie traditionnelle depuis l'époque précoloniale, il importe de montrer son apport dans la résolution des tensions en dehors du cadre républicain.

## **2. L'implication des chefs traditionnels dans la résolution des crises depuis 1991**

Avec la démocratisation amorcée dès les années 1990, des structures administratives sont mises en place à savoir un gouvernement chargé du pouvoir exécutif, une assemblée nationale chargée du pouvoir législatif et un conseil constitutionnel gardien de la constitution. Ces institutions républicaines mettent l'accent sur les principes de laïcité de l'Etat et l'égalité de tous les citoyens. De ce point de vue, la place de la chefferie traditionnelle semble caduque dans le processus démocratique au Burkina Faso. Pourtant, quand des tensions surviennent, les autorités au plus haut niveau n'hésitent pas à recourir aux chefs traditionnels pour apaiser le climat. Ils sont sollicités pour faire la médiation dans les conflits, pour lancer des messages de paix et trancher des litiges.

### ***2.1. Le rôle des chefs traditionnels dans la médiation des conflits communautaires***

Même si les royautés et les chefferies du Burkina Faso ont des trajectoires différentes d'une communauté à une autre, il faut reconnaître que ces structures sont mises à contribution lorsque des affrontements entre communautés surviennent. L'Etat central fait appel aux chefs traditionnels pour qu'ils instaurent le dialogue entre les parties en conflit lorsque la force publique se montre incapable de ramener la quiétude. L'intervention des leaders traditionnels des communautés est perçue comme un élément fondamental qui facilite l'engagement des différents acteurs non seulement dans le processus du dialogue mais surtout du respect des accords qui émanent des échanges. Dans ce sens, nous pouvons le cas de la commune rurale de Thiou dans la région du nord du Burkina Faso. En proie à des attaques terroristes depuis 2018,



cette commune a décidé de mettre en avant le dialogue au détriment des armes à partir de 2020. Pour ce faire, des rencontres ont eu lieu entre les parties prenantes et des négociations engagées par les acteurs. Dans ce contexte de crise, il s'est trouvé que les seuls responsables capables de disposer de la légitimité pour rassembler les populations étaient les chefs traditionnels. Ceux-ci avaient réussi à engager un processus de dialogue ayant abouti au renoncement du combat par des jeunes enrôlés dans des groupes terroristes. Cette initiative a été saluée par les plus hautes autorités du pays en son temps. Zakaria Soré (2019 :230) justifie l'influence des chefs sur le reste des populations par le fait que « *les chefs traditionnels en tant que descendants des lignées qui ont fondé et assuré la survie des localités ont une légitimité qui leur permet d'avoir une influence sur les populations en milieu rural* ».

En Afrique de façon générale, il existe trois sources de légitimité dans la gestion des affaires publiques, reconnues par la population : celle du pouvoir traditionnel, celle du pouvoir religieux et celle du pouvoir de l'État. Même si l'organe judiciaire estime que seule la légitimité de l'Etat doit primer sur les autres pouvoirs, la réussite du processus de démocratisation réside dans la prise en compte de toutes les forces vives dans la gestion de la vie politique. C'est pourquoi l'instauration de la décentralisation constitue un leitmotiv qui permet de recréer un lien entre le pouvoir politique et les pouvoirs traditionnels et religieux. C'est en cela que nous estimons que, la démocratie pour se consolider en Afrique doit tenir compte de tous ces pouvoirs.

Les chefs traditionnels se font passer pour les dépositaires d'une sagesse qui les placerait au-dessus des partis. Cela fait d'eux les garants de l'unité nationale et du développement et social du pays. Cette conception des choses a amené le Nubado Yentangu à faire cette déclaration : « les chefs sont au-dessus des partis » (Beucher, 2017 :294). Pour Yacouba Zemba cité par Benoit Beucher (2017, p.295-296) « *Le chef traditionnel ne doit pas se mêler de la politique à l'occidentale. Le chef traditionnel est celui qui est garant des valeurs morales, spirituelles de la société et des hommes qu'il représente. C'est la personne qui rassure, qui rassemble. C'est celui chez qui tout sujet peut aller chercher du réconfort quand tout va mal* ».

Pour faire baisser la fièvre sociale consécutive à l'assassinat de Norbert ZONGO, le pouvoir de l'époque à un moment donné a recouru au service de chefs traditionnels et coutumiers pour faire le maintien d'ordre dans certaines localités. Cette affaire a fait trembler le régime de Blaise Compaoré sur ses fondements. Journaliste d'investiguant sur le meurtre du chauffeur de François Compaoré, petit frère du président de

la République, Norbert Zongo et trois de ses compagnons ont été retrouvés morts carbonisés dans leur véhicule à Sapouy, localité située à une centaine de kilomètres de Ouagadougou. Il s'en est suivi pratiquement une insurrection avec une vague de protestation et de grèves d'une ampleur inédite contre le pouvoir en place. Le recours aux chefs traditionnels pour apaiser le climat social n'a pas manqué de susciter des inquiétudes au sein de la communauté nationale en ce sens que cela a donné lieu à des exactions. En effet, des chefs traditionnels se sont transformés en véritables chefs de milice décrétant l'expulsion des syndicalistes considérés comme des fauteurs de troubles.

Suite au coup d'Etat du 30 septembre 2022 ayant consacré la prise du pouvoir par le Capitaine Ibrahim Traoré, deux factions des forces armées nationales constituées des partisans du nouvel homme fort et des soutiens du président déchu étaient prêtes à s'affronter. La médiation menée par les leaders traditionnels et religieux a permis d'éviter le pire.

Les chefs recourent aux valeurs socio-culturelles et aux mécanismes de demande de pardon des communautés du Burkina Faso. Cette précaution offre des gages de réussite dans la démarche de conciliation. En plus d'instaurer le dialogue entre des parties en conflit, les chefs traditionnels peuvent être mis à contribution pour des initiatives populaires.

## ***2.2. L'association des chefs traditionnels aux initiatives de mobilisation***

Conscient du poids de La chefferie traditionnelle sur l'imaginaire des populations et de ses symboles, les pouvoirs publics font appel à cette institution dans la mobilisation sociale autour des problématiques communes de développement. Par rapport à la mise en œuvre des politiques publiques, les acteurs administratifs et politiques mettent à contribution dans des messages de sensibilisation ou d'engagement. Ces appels sont souvent en lien avec la lutte contre le banditisme, l'incivisme et l'extrémisme violent. Les canaux pour faire passer ces messages sont les médias dans la langue de leur terroir, le principal destinataire étant la population. Pour preuve, la lutte contre la stigmatisation ethnique et religieuse avec son corollaire d'extrémisme a connu l'implication des chefs traditionnels. Des messages de cohésion sociale sont adressés aux populations locales par ces leaders.

Pour la réussite de leur mission, les autorités traditionnelles doivent garder une certaine neutralité et impartialité qui leur permettent

d'éviter la politique politicienne. Elles doivent s'abstenir d'afficher leur appartenance politique pour mettre l'institution politique traditionnelle à l'abri des dérives liées à son implication dans le jeu politique. Mais, des chefs traditionnels n'ont pas pu observer cette réserve au point de s'illustrer négativement par un quelconque zèle. Le Larlé naaba Tigré et naaba Niadfo de Kaya, tous élus députés au compte du congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) ne font pas mystère de leur appartenance à ce parti.

Lorsque les sociétés africaines traversent des crises sociopolitiques, les chefferies traditionnelles ont souvent constitué un vivier de personnalités morales pour la résolution de certaines crises sociales et politiques. Comme illustration, le pays traversait des moments de crise après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, la contribution du Moogo Naaba a été d'un apport capital. Il a joué un rôle important en modérant les tensions à travers sa médiation lors du coup d'Etat du 15 septembre 2015. D'autres chefs se sont impliqués dans la résolution de conflits fonciers et intercommunautaires. C'est le cas du chef de canton de Dédougou dans le règlement d'un différend foncier entre des autochtones et des migrants en mai 2016 à Solenzo. Il a été mis à contribution par Pascal Témaï Benon, Gouverneur de la Boucle du Mouhoun. C'est donc pour dire que les chefs traditionnels sont des catalyseurs de paix et de stabilité dans nos sociétés. La loyauté des chefs traditionnels devrait permettre d'éviter un système clientéliste qui les ridiculise et leur fait perdre leur autorité et leur crédibilité. Depuis longtemps, les autorités coutumières et traditionnelles sont à la merci des politiciens qui les utilisent à des fins politiques partisans. Pourtant, la chefferie traditionnelle est une institution dont l'utilité sociale ne peut être mise en doute.

Dans le cadre de la démocratie participative, les autorités traditionnelles peuvent à travers les valeurs de la démocratie traditionnelle participer à l'enracinement de la démocratie moderne. Elles œuvrent déjà à la médiation pour rétablir la paix dans des situations de conflit. Dans le système de gouvernance démocratique, elles ont plus que jamais leur place et elles s'adaptent au contexte politique. La tradition est évolutive, dynamique parce qu'elle est sous l'influence des mutations sociales, politiques et économiques. Ce qui fait que les institutions politiques traditionnelles de par les valeurs traditionnelles peuvent être en cohérence avec la gouvernance démocratique. Elles participent aussi à trancher les litiges entre les sujets.

### ***2.3. L'apport des chefs traditionnels dans le règlement des litiges***

Les chefs coutumiers et traditionnels jouent un rôle prépondérant dans nos sociétés africaines. Ils réglaient les litiges sous l'arbre à palabres, non pas par les armes mais par des confrontations verbales en vue d'une justice impartiale. Ils sont les dépositaires des traditions, des us et coutumes et des valeurs africaines. Leur rôle primordial est de veiller à la préservation sinon à la protection et à la conservation du patrimoine culturel. La chefferie traditionnelle est un riche patrimoine qui fonde en partie l'identité des communautés. C'est pourquoi certains États africains institutionnalisent de plus en plus la chefferie coutumière et traditionnelle.

Dans la conception moaaga, le chef est perçu comme une poubelle sur laquelle tout sujet peut déverser ses ordures. Elu pour tout le peuple, le chef doit préserver la cohésion sociale. En se fondant sur ses prérogatives, il tranche les litiges concernant le foncier, le vol de bétail et les enlèvements de femmes.

Garant des traditions, des coutumes, le pouvoir traditionnel joue un rôle prépondérant dans nos sociétés africaines. Il joue un rôle majeur qui est le renforcement de la cohésion sociale. Parlant de la place de la chefferie traditionnelle dans la gouvernance démocratique, Albert OUEDRAOGO (2014 :112) soutient ceci : « *Mais il est indéniable qu'il s'agit d'une force sociale avec laquelle il faut compter dans la construction d'un véritable État de droit enraciné dans les valeurs endogènes...* »

Le rôle déterminant des chefs traditionnels dans la société a amené des intellectuels à lancer un plaidoyer pour la reconnaissance d'un cadre légal affirmé aux chefs traditionnels et coutumiers, d'un statut de la chefferie traditionnelle. Cela consiste à la reconnaissance des chefs par les gouvernements pour leur contribution à la préservation ou la sauvegarde de l'unité nationale. Dans ce sens, Albert OUEDRAOGO (2014 : 110) affirme : « Tous ceux qui sont attachés aux valeurs africaines doivent plaider en faveur de l'adoption d'un statut protecteur de l'institution traditionnelle tant au plan matériel que symbolique ».

Dans les démocraties africaines, les pouvoirs politique, traditionnel et coutumier cohabitent. Les chefs étaient commis au règlement des conflits. Ils avaient de l'autorité. En attestent ces propos de Ludovic. O. KIBORA (1997 :150) : « Dans nos sociétés africaines le chef est en principe l'incarnation de l'autorité politique mais aussi morale. C'est le garant de la stabilité et de la paix. Son pouvoir qu'il reçoit des divinités et autres invisibles, lui confèrent une certaine aura ».

En ce qui concerne le pouvoir traditionnel, la chefferie est garante de la sauvegarde des valeurs africaines. Ainsi, les débats sur les conditions socioculturelles d'émergence et de consolidation de la démocratie en Afrique doivent permettre de prendre en compte l'héritage du patrimoine culturel. Ce point de vue mérite d'être nuancé en raison des mutations constatées au sein des communautés. Avec le choc culturel, il n'est pas rare de rencontrer

Mais, comment valoriser ce pouvoir dans nos systèmes démocratiques, surtout lorsqu'on voit que les chefs traditionnels sont consultés et interviennent pendant les crises sociales et politiques pour les apaiser ? De par leurs rôles de stabilisateurs, de pacificateurs, de catalyseurs, faut-il constitutionnaliser ou institutionnaliser le pouvoir traditionnel ? Quelle place faut-il lui réserver dans le système de gouvernance démocratique ?

La chefferie traditionnelle est une institution au passé pluriséculaire profondément ancrée dans la culture africaine. La reconnaissance de leur statut conduit à la sauvegarde des valeurs culturelles et contribuera à l'enracinement de la démocratie. Cela leur permettra de jouer des rôles nouveaux au sein du système de gouvernance démocratique. Les chefs traditionnels ont de l'ascendance c'est-à-dire une forte influence morale et spirituelle sur la population et ils assurent la gestion des affaires publiques dans leur communauté de base. Ils contribuent au maintien de la paix civile, de la stabilité politique, de l'unité nationale, de la prospérité économique dans leurs différents milieux.

Par ailleurs, il est important de ne pas perdre de vue sur le fait que la constitutionnalisation de la chefferie traditionnelle cache des enjeux politiques. Au fait, le débat sur l'institutionnalisation de la chefferie traditionnelle vise moins à sauvegarder celle-ci que de limiter son immixtion dans la sphère politique. Dès lors, les chefs traditionnels sont perçus comme les concurrents des hommes politiques. De plus, la reconnaissance du pouvoir traditionnel par la constitution s'accompagne d'avantages matériels et financiers qui dispensent le chef de s'en gager en politique. Enfin, la sauvegarde des valeurs traditionnelles vient en dernier ressort, puisque les chefs eux-mêmes reconnaissent que la modernité leur parle aussi et qu'ils y résistent de moins en moins.

## Conclusion

Durant la période précoloniale, le système de gouvernance était celui des royautes et des chefferies. Ces structures politiques et administratives ont été réorientées pour servir les intérêts du moment notamment la mise en œuvre de l'exploitation et de la domination coloniales. Après le départ du colon français, le pouvoir traditionnel n'a pas connu la réhabilitation. Les régimes qui se sont succédé à la tête de l'état ont au gré leur agenda perçu les chefs traditionnels comme des adversaires ou des alliés.

Depuis l'ouverture démocratique, la chefferie traditionnelle continue d'exercer une influence politique et morale sur les populations. C'est pourquoi, les acteurs politiques et administratifs n'ont pas hésité à recourir aux autorités traditionnelles pour apporter l'apaisement suite aux tensions sociales.

Mais, cette influence des chefs sur les populations locales risque de prendre un sérieux coup si la vertu n'est pas placée au cœur de l'action politique. Il appartient aux autorités traditionnelles et politiques de s'imposer des limites pour éviter de liquider ce riche patrimoine culturel. La constitutionnalisation appelée de tous les vœux par certains est-elle la panacée pour la sauvegarde de cette institution ?

## Bibliographie

**ALOU Mahamam Tidjani** (2009), « La chefferie et ses transformations : de la chefferie coloniale à la chefferie postcoloniale » :37-62, in Olivier de Sardan Jean-Pierre et Alou Mahamam Tidjani, Les pouvoirs locaux au Niger, Tome1 : A la veille de la décentralisation, Dakar-Paris, Codesria-Karthala.

**BEUCHER Benoit** (2017), Manger le pouvoir au Burkina Faso : La noblesse mossi à l'épreuve de l'Histoire, Paris, Karthala, 348p

**DABONE Alain** (2016) , *Approche historique de Garango (province du Boulgou) : des origines à 1897*, mémoire de master, Université Ouaga I /Pr Joseph Ki-Zerbo, département d'Histoire et Archéologie, UFR/SH, 145p.

**GOMGNIMBOU Moustapha** (2004), *Le Kasongo (Burkina Faso-Ghana) des origines à la conquête coloniale*, Thèse de doctorat d'Etat en Histoire, Université de Lomé, 558p.

**GUIRMA Frédéric** (1991), *Comment perdre le pouvoir, le cas de Maurice Yaméogo*, Chaka, Paris.

**KIBORA O. Ludovic** (1997), *Du dehors au dedans ; l'alliance matrimoniale chez les Kasina (Burkina Faso)*, paris, publications de l'université Paris 7-Didérot, 161p.

**OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre** (2009)), « Gouvernance chefferiale et gouvernance associative dans les campagnes nigériennes » :15-36, in Olivier de Sardan Jean-Pierre et Alou Mahamam Tidjani, *Les pouvoirs locaux au Niger, Tome1 : A la veille de la décentralisation*, Dakar-Paris, Codesria-Karthala.

**OUEDRAOGO Albert** (1999), « Les chefferies traditionnelles du Burkina Faso » :221-249, in *Ministère de la Communication et de la Culture, les grandes conférences du ministère de la communication et de la culture*, Ouagadougou.

**OUEDRAOGO Albert** (2014), *Démocratie et cheffocratie ou la quête d'une gouvernance apaisée au Faso, Oralité et traditions*, PUO, Ouagadougou.

**SORE Zakaria** (2019), « S'adresser à la chefferie traditionnelle pour se développer : la stratégie d'implantation des koglweogo au Burkina Faso » : 221-239, in *Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifique*(RAMReS), Série B, Sciences sociales et humaines,